

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

TABLEUR 2

INF-5059-1

OCTOBRE 1996

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

TABLEUR 2

INF-5059-1

OCTOBRE 1996

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 96-0418

ISBN 2-550-30478-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle permet de décrire et d'organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours *Tableur 2*. La définition est fondée sur le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au présent cours.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme en évaluation sommative

Orientations	Conséquences
Le cours <i>Tableur 2</i> a pour but de favoriser chez l'élève l'approfondissement des connaissances liées à l'ensemble des fonctions d'un tableur.	On évaluera la capacité de l'élève à utiliser de façon autonome les fonctions relatives à la manipulation des éléments de contenu, à la représentation graphique et aux fonctions liées à l'impression d'une feuille de calcul.
Dans le programme, on privilégie une approche pragmatique et les objectifs fixés sont d'ordre pratique.	L'évaluation devra comprendre des tâches ayant pour objet de mettre en évidence les habiletés pratiques de l'élève.
Dans le programme, on vise l'utilisation immédiate, dans les programmes d'études de la formation générale et dans la vie courante, de l'outil informatique.	L'évaluation devra comprendre des tâches en rapport avec les différents programmes d'études de la formation générale des adultes ainsi qu'avec des activités significatives de la vie courante.
Dans le programme, on favorise les activités de production.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.
Dans le programme, on tient compte des logiciels de tableur les plus répandus.	Les épreuves devront pouvoir s'adapter aux différents logiciels ou être indépendantes de ceux-ci.

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- Modification d'une feuille de calcul :
 - Déplacement des éléments de contenu;
 - Ajout ou suppression de lignes ou de colonnes;
 - Copie de cellules;
 - Fonctions d'adressage;
 - Classement de l'information;
 - Incrémentation.

- Représentation graphique :
 - Sélection des données;
 - Type de graphique;
 - Sélection des titres.

- Format d'impression :
 - Taille et orientation;
 - Marges;
 - Saut de page;
 - Pagination;
 - En-tête ou bas de page.

Habilités

- **Appliquer** : Utiliser une procédure ou des techniques en respectant des règles précises pour aboutir à un résultat attendu.

- **Produire** : Intégrer de façon pertinente, originale et organisée différentes habiletés et différents éléments dans la création d'un tout complexe.

4 Tableau de pondération

NOTIONS	MODIFICATION D'UNE FEUILLE DE CALCUL	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	FORMAT D'IMPRESSION
HABILETÉS	40 %	35 %	25 %
APPLIQUER 60 %	1 Déplacement du contenu 5 %		7 Taille ou orientation 5 %
	2 Ajout ou suppression de lignes ou de colonnes 5 %		8 Marges 5 %
	3 Copie de cellules 5 %		9 Saut de page 5 %
	4 Fonctions d'adressage 10 %		10 Pagination 5 %
	5 Classement 10 %		
	6 Incrémentation 5 %		
PRODUIRE 40 %		11 Sélection des données 10 %	14 En-tête ou bas de page 5 %
		12 Type de graphique 10 %	
		13 Sélection des titres 15 %	

5 Comportements observables

Description générale

C'est à partir de la liste des comportements observables établie ci-dessous que doivent être construites les tâches de l'épreuve. Une tâche peut servir à regrouper plus d'une dimension à la fois et plus d'une habileté, particulièrement en ce qui concerne l'habileté *Produire*. L'élève doit exécuter les tâches dans un temps prédéterminé pour montrer sa maîtrise et son autonomie dans l'utilisation de l'ensemble des fonctions d'un tableur.

Description des dimensions liées à l'habileté *Appliquer*

Les tâches liées à l'habileté *Appliquer* comportent des étapes prédéterminées et ont pour but de mettre en évidence des habiletés particulières. L'évaluation des tâches est centrée sur le *comment faire*. Le résultat attendu doit être identique pour chaque élève.

À l'aide d'un tableur, l'élève doit pouvoir :

1. Déplacer un groupe de cellules dans une feuille de calcul.
2. Ajouter ou supprimer des lignes ou des colonnes dans une feuille de calcul.
3. Copier le contenu de cellules en utilisant les fonctions appropriées.
4. Utiliser les fonctions d'adressage relatif ou absolu pour copier une formule d'une feuille de calcul.
5. Ordonner une feuille de calcul en utilisant plus d'un critère de sélection.
6. Utiliser les fonctions d'incrémentation pour saisir le contenu d'une plage.
7. Modifier la taille du papier ou l'orientation d'impression.
8. Modifier les marges d'une feuille de calcul.
9. Insérer un saut de page à un endroit déterminé dans une feuille de calcul.
10. Utiliser les fonctions de pagination d'une feuille de calcul.

Description des dimensions liées à l'habileté *Produire*

L'évaluation des dimensions liées à l'habileté *Produire* est centrée sur le résultat plus que sur la *façon de faire*. La détermination de l'ordre d'exécution des différentes étapes fait partie de cette habileté. Le résultat attendu doit être différent pour chaque élève.

À l'aide d'un tableur, l'élève doit pouvoir :

11. Sélectionner les données nécessaires à la création d'un graphique.
12. Choisir le type de graphique approprié.
13. Donner un titre au graphique et identifier tous les éléments représentés.
14. Créer un en-tête ou un bas de page dans une feuille de calcul

6 Justification des choix

Pondération des habiletés

Considérant que par les objectifs du cours on vise à favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés liées à l'approfondissement des fonctions d'un tableur, deux habiletés ont été retenues en vue de l'évaluation sommative :

- l'habileté *Appliquer*, qui permet de vérifier l'utilisation des fonctions à partir de directives précises;
- l'habileté *Produire*, qui permet de vérifier l'initiative, la créativité et l'autonomie de l'élève.

Pondération des éléments de contenu

Les éléments notionnels de base qui font partie du cours *Tableur 1*, et qui sont sanctionnés à la fin de ce dernier, n'ont pas été inclus dans l'évaluation sommative du présent cours.

La pondération des éléments de contenu correspond à leur importance dans le présent cours. Les éléments de contenu sont liés soit à l'habileté *Appliquer*, soit à l'habileté *Produire*, selon ce qui a été jugé le plus approprié.

Répartition de la pondération

- En fonction des habiletés
 - Habileté *Appliquer* 60 %
 - Habileté *Produire* 40 %
- En fonction des notions
 - Modification d'une feuille de calcul 40 %
 - Représentation graphique 35 %
 - Format d'impression 25 %

7 Spécification de l'épreuve sommative

7.1 Type d'épreuve

- L'épreuve nécessaire à l'évaluation sommative est une épreuve pratique qui se déroule à la fin du cours.
- Compte tenu du temps accordé pour faire passer l'épreuve, on mesurera les éléments de contenu liés à l'habileté *Appliquer* à partir d'une feuille de calcul fournie à l'élève dans un fichier sur disquette.

7.2 Caractéristiques de l'épreuve

- L'épreuve comporte une ou plusieurs tâches.
- L'épreuve se déroule en une seule séance.
- L'épreuve a une durée totale d'au plus 90 minutes.
- L'usage d'un ordinateur, d'un logiciel de tableur et d'une imprimante est nécessaire pendant l'épreuve.
- L'usage du guide d'apprentissage est interdit.
- L'usage de la fonction *aide* du logiciel est permis (si le logiciel ne comporte pas ladite fonction, l'élève peut utiliser le *Guide de référence* du manufacturier).
- L'usage d'une feuille de notes personnelles (format lettre) est permis.
- L'évaluation se fait à l'aide du même logiciel que l'élève a utilisé durant son apprentissage.
- L'élève doit imprimer chacune des tâches.
- La correction est effectuée à partir des impressions et, au besoin, à l'aide des fichiers de l'élève.

7.3 Exigence de réussite

- La note de passage de l'épreuve est fixée à 60 sur 100.

